

Mise à jour du Guide amiante à l'attention des médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires

Le Guide amiante à l'attention des médecins du travail et des équipes pluridisciplinaires vient d'être mis à jour. Rédigé par trois médecins du travail du BTP, en collaboration avec l'OPPBTP, il propose d'éclaircir divers points réglementaires et procure aux médecins du travail et aux préventeurs les outils nécessaires à leur pratique quotidienne de conseil et de réponse aux entreprises en matière d'amiante.

En effet, depuis 2012, la réglementation en matière d'amiante a été renforcée par la modification et la rédaction de plusieurs décrets et arrêtés, fixant ainsi de nouvelles exigences et de nouvelles dispositions techniques. Ces évolutions ont donc complexifié les missions et les obligations des médecins du travail, des équipes pluridisciplinaires et des préventeurs.

L'ouvrage se présente sous forme de chapitres, traitant chacun d'un point incontournable de la législation, indépendants les uns des autres. Il laisse ainsi à chaque utilisateur une liberté de lecture selon ses besoins.

Cette nouvelle édition suit les évolutions réglementaires de 2019 à 2022, qui portent notamment sur les points suivants : repérage amiante, projet de stratégie d'échantillonnage et suivi individuel de l'état de santé des salariés. Il présente des grilles de lecture pour faciliter la compréhension d'un plan de retrait amiante ou d'un mode opératoire, ainsi que des fiches et outils pratiques, comme un modèle de fiche d'exposition amiante et d'attestation d'exposition, ou encore des modèles de courriers prêts à l'emploi.



Le guide amiante est disponible gratuitement sur preventionbtp.fr